

Compte-rendu de la réunion Comptages de cyclistes du 13 octobre 2015

MRES, Lille

Rédaction : Sébastien Torro-Tokodi

Ordre du jour :

1. Développement d'aspects plus qualitatifs (distinction femme/homme, enfant/adulte, casqué/non casqué, cycliste éclairé/non éclairé...) et ajout d'autres modes (trottinettes) ;
2. Quel rendu donner aux résultats et sous quelle forme et à quelle période (bilans trimestriels) ?
3. Demande des services de la Métropole Européenne de Lille (MEL) d'accéder à nos données afin de pouvoir les étudier au regard des comptages tous modes effectués régulièrement sur les mêmes secteurs ;
4. Points divers.

Présents : Adrien Bouquet (Lille, pont de Dunkerque), Justin Bourel (La Madeleine, rue du Général de Gaulle), Hervé de Cagny (Lille, pont d'Erfurt et giratoire des Postes), Michel Demasure (Lille, pont de Fives et rue Javary), Philippe Delrue, Brigitte Helle (Béthune, giratoire de St Pry), Christophe Herlin (Lille, boulevard de la Liberté et rue Nationale), Vianney Laroyenne (Lille, rues Gambetta et de Solferino), Amélie Poireau (Lille, rue Armand Carrel) et Joël Meissonnier (en binôme à Lille, pont de Tournai et rue de St Amand), Jean-Pierre Van Vooren (Lille, rue du Faubourg d'Arras).

Excusés : Yves Lepinay (Lille, pont de Tournai), Alain Thirel (Hellemmes, rue Roger Salengro), Anaïs Sabin et Claudine Van Nieuwenhove (en binôme à Ronchin, rue Louis Braille et giratoire Sadi Carnot).

1. Développement des aspects qualitatifs

En raison du nombre élevé de cyclistes en certains points et pour s'assurer de disposer de données comparables d'un point à l'autre, il a été convenu de se limiter au comptage des vélos et des seules trottinettes lorsque les flux le permettent. Charge à chaque compteur d'évaluer en fonction de sa capacité à relever les passages de vélos de façon exhaustive.

Les trottinettes seront à distinguer des vélos par un signe qui sera le même pour chaque relevé ("T", ou une simple barre). Les comptages plus qualitatifs pourront être proposés par la suite si aucune perte de donnée n'est constatée.

2. Bilans réguliers

Sur proposition de Joël Meissonnier, sociologue au service mobilité du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, ex-CETE Nord-Picardie), une convention pourrait être envisagée afin de mettre à disposition l'ensemble des données disponibles afin de procéder à un traitement graphique valorisant le travail réalisé. Une diffusion au moment de la

parution de l'Heurovélo est à prévoir, afin de publier régulièrement des bilans sur les évolutions constatées.

Comme évoqué pendant la réunion, les comptages effectués depuis 1999 à Lille boulevard de la Liberté et rue Nationale et depuis 2006 sur la rue Armand Carrel (menant à Ronchin) ont permis au Cerema et à l'ADAV de réaliser un poster présenté lors de la conférence mondiale du vélo utilitaire Velocity qui s'est déroulée à Nantes en juin : [De la ville-coupure de l'automobile à la ville-couture du vélo ?](#)

3. Partenariat avec la MEL

La MEL nous a contactés il y a quelques semaines afin d'accéder à nos données pour en étudier les évolutions et les comparer avec celles disponibles pour les véhicules motorisés. L'Observatoire régional du climat, animé par le Cerdd (Centre régional du développement durable) vient par ailleurs de publier un livret sur les données disponibles en matière de transport. Celui-ci sera prochainement mis en ligne sur droitauvelo.org

4. Points divers

- Vacances d'été

Lors des échanges, il s'avère que les relevés effectués pendant l'été par certains compteurs révèlent une augmentation de la pratique au mois d'août. Celle-ci est la plus flagrante sur la rue du Faubourg d'Arras, qui correspond à un point particulièrement dangereux de l'agglomération lilloise puisqu'elle consiste en une 2x2 voies sans marquage depuis 4 ans. Une explication peut être avancée : les cyclistes seraient plus enclins à utiliser cet axe en raison de la réduction du trafic auto à cette période de l'année, mais elle reste à vérifier. Il a donc été proposé par le groupe de compteurs présents d'assurer au moins un comptage l'été, de préférence au mois d'août.

- Météo

Afin de disposer de données exhaustives, il a également été décidé de maintenir dans la mesure du possible les comptages en cas de météo défavorable, afin de préciser l'impact réel de la météo sur la pratique.